

TARIFS DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL

TARIFS		2025/2026
CLUBS		
COTISATIONS (CLUBS LIBRES - FUTSAL - FOOT LOISIRS)		
	Clubs de moins de 100 licenciés	70
	Clubs de 101 à 250 licenciés	100
	Clubs de 251 à 500 licenciés	150
	Clubs de 501 à 1 000 licenciés	280
	Clubs de plus de 1 001 licenciés	530
	Frais de gestion pour les Clubs avec prélèvement automatique	70
	Frais de gestion pour les Clubs "autres règlements"	200
	Assistance juridique et annuaire électronique	80
	Provision frais d'encadrement Clubs de moins de 250 licenciés	60
	Provision frais d'encadrement Clubs de moins de 500 licenciés	90
	Provision frais d'encadrement Clubs de plus 500 licenciés	120
	Avance de trésorerie (pour les nouveaux clubs Libres) bloquée sur 3 saisons	800 + 200*
	Avance de trésorerie (pour les nouveaux clubs Foot Diversifié) bloquée sur 3 saisons	400 + 100*
ENGAGEMENTS		
	Championnats	
	Seniors D1/D2	80
	Seniors Autres séries	50
	Jeunes D1/D2	30
	Jeunes Autres séries	10
	Féminines Seniors (à 11 et à 8)	40
	Féminines Jeunes (à 11 et à 8)	20
	U13 et U13F	10
	U11 et U11F	10
	U7/U9	10
	Foot Loisirs à 11	40
	Foot Loisirs à 8	40
	Futsal D1/D2	80
	Futsal Autres séries	50
	Pratique Jeunes Futsal U15/U18	20
	Pratique Jeunes Futsal U13	10
	Pratique Jeunes Futsal U11	10
	Pratique Jeunes Futsal U7/U9	10
	Pratique Jeunes Loisirs U11 à U18	10
	Pratique Seniors Loisirs	20
	Coupes	
	Seniors : Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement	60
	Vétérans : Coupe de Lyon et du Rhône	60
	Coupe de Lyon et du Rhône U20	30
	Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement U17	30
	Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement U15	30
	Coupe de Groupement U13	20
	Coupe de Lyon et du Rhône Vial Féminines	60
	Coupe Loisirs à 11	60
	Coupe de Lyon et du Rhône Futsal et Coupe de l'Avenir Futsal	60
	Coupe de Lyon et du Rhône Futsal Jeunes et Futsal Féminines	30
	E-coupe de Lyon et du Rhône	25
	Coupe de Lyon et du Rhône Foot5	40

TARIFS

2025/2026

FORFAITS		
	Championnats	
	1er forfait ou forfait après parution au calendrier (x2 si forfait dans les 3 dernières journées soit 100 €)	50
	2ème forfait (x1,5 si forfait dans les 3 dernières journées soit 120 €)	80
	3ème forfait ou forfait général - Jeunes	160
	3ème forfait ou forfait général - Seniors	320
	3ème forfait ou forfait général - Vétérans	160
	Forfait général dans les 3 dernières journées du championnat - Jeunes	320
	Forfait général dans les 3 dernières journées du championnat - Seniors	500
	Coupes (District et Groupement)	
Toutes catégories	16ème de finale et tours précédents	50
	8ème de finale	80
	1/4 de finale	100
	1/2 finale	200
	Finale	400
Futsal Jeunes	Forfait tournoi qualificatif	50
(Tournoi)	Forfait 1/2 finale et finale	100
DISCIPLINE		
a) Joueur	AVERTISSEMENTS	
	Carton blanc	GRATUIT
	1er avertissement	12
	2ème avertissement	12
	3ème avertissement (match ferme)	52
	EXPULSIONS (ou rapports après match)	
	1er niveau : 2 avertissements et articles 2 / 3 / 4 du barème disciplinaire	62
	Récidive	72
	2ème niveau : articles 5 / 6 / 7 / 8 du barème disciplinaire	72
	Récidive	82
	3ème niveau : articles 9 / 10 / 11 / 12 / 13 du barème disciplinaire	82
	Récidive	122
	Hors match	82
	Récidive	122
b) Dirigeant / Educateur / Entraîneur / Personnel médical	Rapport d'arbitre donnant lieu à suspension avec sursis	12
	Rapport d'arbitre donnant lieu à suspension avec match(s) fermes(s)	62
	Récidive	122
c) Foot à 11 et Futsal	CODE DISCIPLINAIRE	
	1er incident	250
	2ème incident	500
	3ème incident	1000
d) Foot à effectif réduit	1er incident	90
	2ème incident	170
	3ème incident	300
ADMINISTRATIF		
AMENDES		
	Absence Assemblée Générale du District et Foot Loisirs	150
	Absence autres Assemblées Générales spécifiques	100
	Non retour de documents administratifs	100
	Non retour de fiches de renseignements et d'engagements y compris sous forme informatique	150
	Non retour fiche Fair-play Foot Loisirs	30
		1ère année

TARIFS		2025/2026
	2ème année	60
	3ème année	100
	4ème année et plus	150
	Absence de délégué sur feuille de match, par délégué	15
	Absence de diplômes fédéraux pour les D1	20
	Appui des réserves en Commission des Règlements et de l'Arbitrage	45
	Remboursement de la réclamation par le club perdant	50
	Frais exposés à l'occasion d'une procédure disciplinaire ou d'appel à la charge du ou des Clubs fautifs ou du DLR si réformation complète d'une décision en Appel	70
	Participation d'un joueur suspendu à un match	80
	Match ferme supplémentaire suite à participation d'un joueur suspendu	60
	Participation joueur non qualifié	80
	Participation joueur non licencié	100
	Abandon de terrain avant la fin de la rencontre (application du forfait)	50
	Mauvais comportement des licenciés	120
	Mauvais comportement des supporters	120
	Mauvaise police de terrain (en fonction de la gravité)	100 à 300
	Match arrêté	150
	Amende par point de pénalité retiré	55
	Match joué sur terrain non classé	50
	Feuille de match incomplète ou défaut de renseignements sur lettre de report de match	10
	Feuille de match arrivée hors délai ou absence de lettre de report de match	20
	Feuille de match ou annexe arrivée après 30 jours ou non parvenue	150
	Non saisie des résultats sur internet (au dimanche minuit) ou dans les 24 heures suivant la rencontre pour les matchs en semaine	15
	Non ou mauvaise utilisation de la feuille de match informatisée	20
	Licence manquante au 1er novembre (par licence)	10
	Absence de paiement à l'échéance réglementaire, incident de paiement (chèque impayé, prélèvement rejeté, non respect d'un engagement...)	50
	Annulation de rencontre pour défaut de paiement (par rencontre)	50
	Non signature de la FMI en fin de match par une équipe	20
	Arbitre non prévenu de l'annulation d'une rencontre suite à forfait	50
	Fausse identité	600
	Fausse feuille de match à la charge du Club fautif ou à partager entre les deux Clubs fautifs	500
	Absence à convocation (Joueur-Dirigeant-Arbitre) ou à diverses réunions (PSEM, Sécurité...)	60
	Absence de réponse à une demande de rapport d'une Commission	33
	Absence affichage feuille de route (après un premier rappel resté sans effet pour les Féminines et Futsal)	20
AMENDES GROUPEMENTS		
	Feuille de match incomplète ou licence manquante au 1er décembre (par licence) en U7 / U9 / U11 / U13	5
	Forfait par match (au 3ème forfait, application du forfait général)	20
	Forfait général Foot d'Animation	80
	Feuille de match (U13), feuille de plateau (U11), feuille de bilan (U7/U9) et feuille d'effectif (U7/U9) arrivées hors délai (15 jours)	20
	Feuille de match (U13), feuille de plateau (U11), feuille de bilan (U7/U9) et feuille d'effectif (U7/U9) non parvenues (30 jours)	50
	Mauvaise destination feuille de match	15
	Absence à AG de groupement	100
INDEMNITES DE TERRAIN NEUTRE A LA CHARGE DU CLUB FAUTIF		

TARIFS		2025/2026
	Déplacement pour l'équipe non fautive (+ de 12 km aller-retour par rapport au km initial), le km	2
	Traçage de terrain pour le Club d'accueil	30
TOURNOIS		
	Homologation d'un tournoi (à partir de U13)	20
	Homologation d'un tournoi ou match avec équipe étrangère	25
	Homologation tournoi U7/U9/U11 (demande obligatoire)	GRATUIT
	Tournoi organisé sans homologation du District	150
	Tournoi organisé sans homologation du District - Récidive	200
ARBITRES		
	Absence arbitre (adulte ou jeune) aux AG des Arbitres	50
	Non envoi rapport suite à carton rouge	30
	Amende pour trop perçu	30
	Amende pour trop perçu - Récidive	50
	Amende pour trop perçu - Multi-récidive	120
	Absence match avec observateur	50
	Stage FIA (frais annexes)	85
	Cotisation Arbitre District (avec journée de formation)	55
	Cotisation Arbitre Ligue - FFF	35
EDUCATEURS ET AUTRES FORMATIONS		
	Certificats Fédéraux Initiateurs (CFI U6-U9 / U10-U13 / U14-U19 / Seniors) Frais pédagogiques : 90 € (dont 11 € reversés à l'IFF) Frais de repas : 40 € (2 repas) Total : 130 €	130
	Certificats Fédéraux Initiateurs de spécialité (CFI Projet Club / Futsal) Frais pédagogiques : 90 € Frais de repas : 40 € (2 repas) Total : 130 €	130
	Certifications CFI Frais pédagogiques : 20 € (dont 10 € reversés à l'IFF) Total : 20 €	20
	Certifications anciens CFF et CFI spécialités Frais pédagogiques : 60 € Frais de repas : 20 € Total : 80 €	80
	Attestations fédérales Frais pédagogiques : 45 € Frais de repas : 20 € Total : 65 €	65
	Nouvelles formations et formations "Emplois d'avenir"	90
	Formations CDIP	GRATUIT
	Formation juridique Club - 1 personne	50
	Formation juridique Club - 2 personnes	80
BAREME KILOMETRIQUE		
	Remboursement de frais de déplacement d'un officiel dûment convoqué devant le Comité Directeur ou une commission du District, le km aller-retour (avec un minimum de 9 €)	0,45
	Visite de terrain en vue d'homologation (le km aller-retour, au frais du club visité) (avec un minimum de 17 €)	0,45
	Remboursement de frais d'intervention ou d'observation technique (le km aller-retour) (avec un minimum de 28 €) Forfait pour repas éventuel (16 €)	0,45

* Les 200 € ou 100 € peuvent être remboursés au Club avant le délai de 3 ans si le Président du Club suit une formation organisée par le District de Lyon et du Rhône ou considérée comme conforme par le District de Lyon et du Rhône.